

Interview de Quentin Delorme, délégué UNL

Pour nous, les rythmes scolaires sont avant tout une question de pédagogie : qu'on ait 1000 heures ou 1150 heures dans l'année, ce n'est pas cela qui fera la réussite des élèves au bac ou dans leur avenir socioprofessionnel. Il nous semble que nous pouvons profiter d'une réforme des rythmes scolaires pour faire de gros progrès en terme de pédagogie. Hors dans la période actuelle où nous subissons une restriction des moyens, et pour autant que la pédagogie se définisse avant tout par l'enseignement et la qualité des cours, on ne peut pas « faire mieux » avec toujours moins. On entend sans cesse cette même rengaine selon laquelle il faudrait arrêter de demander toujours plus de moyens, mais on ne peut définitivement pas avancer avec toujours moins, et notamment au niveau de la pédagogie.

La pédagogie se présente sous plusieurs aspects. Pour nous elle se caractérise d'abord par la formation des enseignants, celle-là même raccourcie depuis 2009 ; un critère très symptomatique à nos yeux est le choix des effectifs dans les classes, car il a été montré que dans des classe de 20 ou de 24, l'enseignant a davantage de possibilités pour suivre tous les élèves individuellement. Or, de tels effectifs ne sont envisageables qu'avec plus d'enseignants (pas moins, en tout cas), et de nouvelles méthodes d'enseignement (par exemple ce qui est expliqué par le Cercle de Recherche et d'Action Pédagogique : la pédagogie côte-à-côte où l'élève, au lieu de faire face à un professeur qui parle durant plusieurs heures, peut échanger librement avec lui).

Un autre enjeu, qui semble venir « de rien », mais que nous tenons à ancrer dans les esprits, est que les rythmes scolaires ne sont pas simplement un nombre d'heures que les élèves passent assis sur leurs chaises à l'école ou au lycée, mais les rythmes de toute une journée, de toute une semaine, ou toute une année : il existe un temps de cours, un temps de lycée, un temps pour aller de chez soi au lycée, pour revenir, pour faire ses devoirs le cas échéant, pour faire d'autres activités qui font partie du grand ensemble « Éducation ». On n'apprend pas qu'en étant assis sur une chaise ; avec l'emploi du temps que nous proposons dans notre contribution, avec 6 heures de cours maximum par jour, et 2 heures le soir à partir de 16H30 pour du soutien au lycée, ou des activités sportives, culturelles, des clubs... nous désirons aussi mettre en avant qu'il y a possibilité d'apprendre autrement, de s'instruire et d'acquérir des compétences autrement. Dans le débat des rythmes scolaires, on peut faire valoir le lycée comme plus qu'un simple lieu de travail, et le grand leitmotiv que nous récitons depuis un certain temps déjà est constitué par trois points essentiels : le lycée comme lieu de vie, l'importance de la pédagogie et le fait de voir les rythmes scolaires autrement que comme le temps passé en classe.

Question : dès lors, la fatigue que l'on peut éprouver en rentrant chez soi n'est donc pas exclusivement due aux heures de classe ?

Oui... Elle est rythmée par la journée et surtout par l'agencement des semaines. Une des choses que nous - et nous ne sommes pas les seuls - demandons, puisque cela relève d'études, c'est l'alternance 7 semaines de cours - 2 semaines de vacances. On a besoin de ce minimum de vacances pour faire la rupture, se reposer, etc.

Dans le domaine de la fatigue, il y a trois angles d'attaque : l'année que je viens d'évoquer, la semaine dont nous estimons qu'elle devrait durer 5 jours (certaines journées pouvant être plus courtes) pour un bon équilibre et un week-end complet, certaines situations familiales n'étant pas toujours évidentes. Outre l'alternance 7-2 évoquée, le zonage actuel donne des situations dans lesquelles une zone a 5 semaines de cours entre deux périodes de vacances, une autre zone en a 8. Les deux semaines de vacances à la Toussaint semblaient constituer un acquis pour cette conférence nationale. On ne sait en réalité pas si on va l'obtenir, mais c'est pourtant un progrès essentiel car indispensable en terme de régularité et pour pallier à la lourdeur du premier trimestre. D'ailleurs, le fait de rattraper des jours fériés pendant les vacances de la Toussaint comme c'est fait actuellement n'est pas vraiment une bonne solution si on veut pouvoir parler de « vacances ». Plus problématique encore : des recteurs d'académie comme celui de Bordeaux annoncent d'emblée le raccourcissement dans leur rectorat des vacances de la Toussaint à une semaine l'année prochaine. Cette personne semble à contre-courant de ce qui se passe actuellement. En ces termes, scinder le territoire en 3 zones semble problématique ; sans pour autant « tuer toutes les zones » (parce qu'au-delà on se méfie aussi des lobbys...), on peut en laisser deux. Selon François Testu (président de Jeunesse en Plein Air (JPA)), une telle bipartition permet, quitte à organiser des dates de rentrées différentes en Septembre, de respecter le rythme 7-2 dans tout le pays.

En ce qui concerne l'année en générale, nous ne souhaitons pas qu'il y ait suppression d'une partie des vacances d'été : ces vacances sont l'occasion de faire un peu autre chose, de partir en vacances, de voir des proches qu'on n'a pas forcément le temps de voir le reste de l'année... La JPA est également

opposée à un tel raccourcissement ; elle permet à certains enfants qui n'en ont pas forcément les moyens de partir en vacances.

On nous rétorque alors que si on veut diminuer les longues journées actuelles, il faut déborder sur les vacances. Pourquoi ne pas utiliser le mois de Juin ? Actuellement ce mois scolaire peut se terminer en réalité vers le 10 Juin ou même avant. On peut très bien imaginer jusqu'à 3 semaines en plus. Là aussi on peut invoquer des raisons de problèmes matériels ; cette période pourrait alors être l'occasion de travailler d'une autre façon. On pourrait par exemple organiser des modules sur des matières à découvrir ou non l'année d'après, des stages en entreprise... En terme d'heures, il y a possibilités d'organiser ces activités tout en gardant deux mois de vacances complets.

En tant qu'organisation lycéenne, nous portons la voix des jeunes. Aujourd'hui, les lycéens n'ont pas envie de voir leurs vacances raccourcies, d'une part, et nous ne croyons pas en la pertinence de cette proposition, d'autre part. C'est un de nos petits points de désaccord avec la FCPE, par exemple.

Question : Selon l'UNL, la question de la pédagogie est prioritaire. Est-ce que cela veut dire qu'il faut revoir un « cahier des charges » de la formation des enseignants ?

Ce n'est pas notre rôle de lister les contenus de la formation des enseignants. En revanche, certains points nous importent particulièrement.

Premièrement, les professeurs ont déjà de nombreuses missions, en terme d'orientation, d'accompagnement des élèves (même s'ils n'en sont pas spécialistes, ce sont eux qui les voient le plus donc ils doivent avoir certaines notions).

Par rapport à la réforme des enseignants, il y a un grand coup d'accélérateur à mettre sur la formation pédagogique : on a enlevé la partie « pratique » de la formation des enseignants, alors que de notre point de vue, ce n'est pas en supprimant les modules pédagogiques et les stages que nous arriverons à améliorer la qualité des enseignements.

On ne peut pas établir une liste extrêmement précise de ce que doit faire un professeur, mais si l'on dit que deux heures de soutien scolaire doivent être assurées le soir pour éviter aux élèves d'avoir recours à « Acadomia » et al, les professeurs doivent pouvoir être là pour réaliser ce soutien. Donner de l'aide à un groupe de 5 élèves est très différent de donner un cours, et pourtant il nous semble que cela doit faire partie des compétences des enseignants.

Par ailleurs, il n'y a pas que les professeurs qui encadrent les élèves. Les conseillers d'orientation doivent servir. La perspective actuelle est de supprimer 5 postes de conseillers d'orientation sur 6 ; pourtant actuellement il faut attendre plusieurs semaines pour avoir un rendez-vous. Aujourd'hui, un minimum de moyens assurerait un véritable suivi tout au long de la scolarité, bénéfique à l'orientation. On nous dira « Ah oui, encore les moyens... », mais entre supprimer 5 postes sur 6 et avoir de l'ambition sur l'orientation... Il y a un décalage.

Au niveau des autres personnels importants dans la scolarité, on ne fera pas réussir l'école si les élèves arrivent au lycée en manque de confiance. Les établissements tournent grâce aux CPE, aux assistants d'éducation, et pas grâce aux caméras. Cela peut paraître déconnecté des rythmes, mais si nous considérons que la question des rythmes est la question de la pédagogie, il est nécessaire de s'intéresser à l'environnement dans lequel on apprend. C'est une des caractéristique des rythmes d'ailleurs, ça touche à tout, à la fois en terme d'acteurs (jeunes, parents, profs, le tourisme, les transports, les élus qui font fonctionner les établissements dans leurs contextes...) et en terme de matériel (locaux, encadrement, pédagogie...).

Question : à l'heure actuelle, qu'est-ce qui se fait en terme de soutien scolaire, dans les lycées par exemple ? Y a-t-il des heures qui y sont réservées ?

Il n'y a pas d'heure étiquetée « soutien scolaire » de façon générale. Plusieurs dispositifs existent dans les lycées qui veulent bien les mettre en place : les lycées qui ont des heures non utilisées (peu probable aujourd'hui...) peuvent les utiliser pour réaliser le soutien ; les équipes constituées autour des CPE ou des assistants de vie scolaire peuvent remplacer les heures de permanence par des heures d'aide aux devoirs (ce n'est pas l'idée que nous nous faisons du soutien, qui doit être assuré par des professeurs) ; ou dernière solution, utiliser les heures d'accompagnement personnalisé mises en place en seconde depuis la réforme du lycée pour faire du soutien. Dans l'idéal, ces deux heures d'accompagnement devaient permettre aux élèves de choisir collectivement des sujets à aborder dans un cadre un peu plus

nouveau, sans avoir des heures très dirigées et très scolaires de math ou de français par exemple. Le problème est qu'aucun cadrage n'a été fait, et que ces heures censées se dérouler en petits groupes (soit 8 à 10 élèves, ce même dans les lycées) ont lieu maintenant en classe entière. Clairement, on ne peut pas faire d'aide individualisée ou de soutien à 30.

Ainsi, l'accompagnement personnalisé est soit une occasion pour les professeurs de rattraper des heures qu'on leur a enlevé avec la réforme du lycée, soit une heure de permanence (c'est un vrai problème), soit une heure d'orientation ou de vie de classe. On a de l'ambition, mais jamais les moyens, le cadrage ou les outils pour en faire véritablement quelque chose. D'ailleurs, même si ces heures se mettent malgré tout réellement en place dans certains lycées, il nous semble que cela ne doit pas avoir pour unique but de faire du soutien. C'est pour ça qu'aujourd'hui, l'exemple typique est les élèves de terminale S ou ES pour les maths, la moitié d'une classe se retrouve à prendre des cours particuliers dans une matière, que ce soit à « Acadomia » en face ou avec leur propre professeur de cours particulier. C'est bien pour ceux qui en ont les moyens, mais inévitablement problématique pour les autres. Rien n'existe qui soit offert à tout le monde : autant certains dispositifs sont testés ça et là pour permettre à tous de s'y essayer, autant rien n'est disponible pour tous.

L'emploi du temps que nous proposons (qui n'est absolument pas figé) propose donc une plage horaire dédiée à ce soutien et qui se doterait des moyens humains : pas un assistant de vie scolaire qui surveille deux salles de permanence où les élèves travaillent ou non, mais des professeurs, de permanence au lycée, qui peuvent aider.

Enfin bon... La question du soutien est difficile. Est-il pour tout le monde ? Pour les personnes en difficulté ? Est-ce que ça finit forcément par marcher ? Ce n'est certainement pas notre planning qui va résoudre la question, mais je crois que le travail que nous avons fait a le mérite de dire aujourd'hui que ce n'est pas possible de fonctionner comme ça si on a véritablement l'ambition de faire réussir tout le monde : il faut fléchir quelque chose de spécifique pour le soutien. Il faut y réfléchir avec les professeurs mais aussi les parents. Il y a du travail. C'est vraiment un des curseurs qui aurait dû être bougé durant la réforme des lycées.

Question : cette inégalité devant le travail rejoint le problème des inégalités sociales, très épineux également. Si j'ai bien compris, l'UNL croit qu'il relève du devoir de l'école de s'adapter à chaque enfant, au lycée de s'adapter à chaque lycéen, pour l'égalité des chances...

Ce n'est pas tant pour que chacun est la même chance, mais surtout pour permettre à chacun d'avoir, à la fin de son cursus, le même diplôme et les mêmes qualifications. Autant il faut avoir les moyens de faire réussir tout le monde, autant il faut avoir les moyens de faire réussir tout le monde au même niveau. Cela ne nous intéresse pas que l'on fasse un certain nombre de démarches, tout ça pour qu'à la fin, on vienne nous dire que les élèves du lycée d'en face ont « saisi leur chance avant » et ont pris les places avant.

S'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent pas s'accroître à l'école et surtout ne pas réapparaître, en tant que tout le monde doit avoir, avec les moyens que donne l'Éducation Nationale, les moyens de réussir : en terme de soutien, en terme de coût de la scolarité (et notamment pour les transports : un lycéen qui habite à 1h~1h30 de son lycée se voit confronter à de vrais problèmes de temps et de coût. Si on ne prend pas en charge, ne serait-ce que partiellement, ce problème, certaines études peuvent se voir contraintes de se rabattre sur d'autres formations). L'école ne doit pas autoriser la réussite seulement à ceux qu'on pourrait appeler, de manière un peu raccourcie, « les enfants des élites », mais autoriser la réussite à tous. Une tendance assez inquiétante à l'heure actuelle est de prendre les meilleurs des quartiers défavorisés et de les mettre ensemble, et de prendre les élèves les plus en difficulté pour les placer dans les Établissements de Réinsertion Scolaire (ERS). Hors, des études montrent (et les opinions sont très majoritairement favorables à cette conclusion) qu'une classe va de l'avant à partir du moment où il existe une certaine hétérogénéité du groupe, que certains « tirent les autres » vers le haut, qu'il existe de l'émulation au sein du groupe. Séparer ainsi les élèves, outre le fait de creuser encore la non mixité sociale, ne va pas dans le sens de la réussite de tous les élèves. Autant il faut particulièrement aider des élèves en difficulté, autant c'est cette stigmatisation qui, au départ, a engendré les problèmes à la base. Il y a pour nous une erreur de logique, qui est finalement dramatique car, alors qu'on prétend vouloir la réussite de tous, on enfonce encore un peu plus les élèves en difficulté. Là il y a un vrai problème de mixité.

Pour terminer sur cette question de mixité sociale, étant donné que le rôle de l'école est de faire réussir tous les élèves pour les faire devenir les citoyens et travailleurs de demain (nous ne faisons qu'emprunter le terme d'« école de la République »), cette école doit casser la reproduction sociale et

permettre à chacun de réussir suivant les compétences qu'il ou elle aura acquises. De ce point de vue, la mixité sociale nous paraît vraiment essentielle. Sauf que là encore, le démantèlement de la carte scolaire se traduit par l'effet d'élite renforcé et l'apparition du lycée dit « ghetto », et l'on s'écarte encore une fois de la réussite de tous.

Une des choses étonnante vis-à-vis de cette réforme des rythmes scolaires est le contexte dans lequel elle intervient. En 3 ans, on a vu la réforme des lycées professionnels, qui abaisse le nombre d'années d'études de 4 à 3 ans ; la réforme de la formation des enseignants, qui supprime la formation pratique, pédagogique ; la réforme des lycées généraux, dans lesquels on ne s'occupe pas des rythmes ; la réforme de l'enseignement technologique des filières STI et STG, avec absence des rythmes également ; réforme de la carte scolaire.

On a fait tout ça, et maintenant on vient nous dire « on va faire une réforme des rythmes scolaires ». Oui, une réforme des rythmes, c'est bien. Mais toutes ces réformes passées ces dernières années concernaient déjà les rythmes scolaires. Quand on va dire au ministre qu'il faudrait apporter telle ou telle amélioration à la réforme des lycées professionnels, que le fait de suivre la même formation en 3 ans au lieu de 4 est catastrophique, on nous rétorque que la réforme est beaucoup trop récente et qu'il faut lui laisser le temps de faire ces preuves. En bref, on nous propose de réformer tout en interdisant de toucher à de nombreuses choses sous le prétexte qu'elles sont en train de se mettre en place.

Nous mettons de la bonne volonté pour ajuster les curseurs qui doivent l'être, mais pour le coup, le discours et même les actes sont en décalage.

Alors oui, nous faisons des propositions, mais sur le contexte, et même l'attitude du ministère, il y a un décalage avec l'ambition affichée.

Question : Y a-t-il une crainte que cette conférence ne soit finalement qu'une excuse, une échappatoire pour éviter de se confronter à des problèmes sous-jacents ?

Oui, il y a une crainte, mais on l'avait déjà il y a 4 ans quand on nous a annoncé qu'on allait supprimer un poste de fonctionnaire sur deux à l'école. En 5 ans, on aura supprimé 75 000 à 80 000 postes dans l'Éducation Nationale. C'est au moment des réformes que j'ai énumérées précédemment qu'on aurait dû parler des rythmes.

La conférence des rythmes pourra apporter satisfaction si on arrive à avancer sur certains points : les 15 jours de vacances à la Toussaint, l'alternance 7 semaines de cours - 2 semaines de vacances, que les élèves commencent à 9 heures car cela est cohérent avec leurs rythmes biologiques... Ce seront déjà des victoires si ces réformes passent. Mais sachant que nous considérons que pour l'essentiel, une réforme des rythmes scolaires devrait se concentrer sur la pédagogie, nous savons déjà que nous n'aurons pas de progrès sur ce plan là : nous sommes d'avance déçus là-dessus. Dans cette période politique, nous nous contenterons de gagner ce qu'on peut gagner, en attendant... de meilleurs jours .

Question : On a invoqué à de nombreuses reprises (Luc Chatel quand il a lancé le comité de pilotage, puis différents partis) l'« intérêt de l'enfant » comme étant l'intérêt prioritaire dans ce débat. Qu'y a-t-il derrière ce terme ? Devrait-on définir une « charte » des besoins du lycéen par exemple ? Ou ce terme n'est-il utilisé que comme bouclier ?

Ce qui me fait sourire, c'est qu'à chaque fois qu'on parle de l'intérêt de l'enfant, il n'y a jamais un jeune autour de la table. On est regardé de loin, parfois on nous invite parce que ça fait bien... On nous avait invité à la conférence à Louis Le Grand le 8 Décembre 2010.

Personnellement je serais bien attristé qu'une liste de mes nécessités en tant que lycéen soit dressée.

Ce qui me semble essentiel, c'est de donner aux jeunes les moyens d'accéder à leurs ambitions. Cela passe par trois points :

-la réussite en terme de diplôme et de qualification. C'est l'une des premières missions de l'école, qu'on soit en lycée professionnel, technologique ou général : les élèves doivent pouvoir sortir avec un diplôme qui permettent de faire quelque chose de leur vie après. Face à la crise, la seule chose que l'on peut opposer à un employeur, et qui permet d'avoir des droits, c'est un diplôme.

-l'autonomie : l'autonomie intellectuelle dès qu'on rentre au lycée, qui doit apporter un esprit critique par rapport à la société dans laquelle on vit, permettre de décrypter l'environnement et l'actualité, et savoir situer nos intérêts propres ; l'autonomie financière, car quand on voit les problèmes de logement, de santé qu'ont de nombreux étudiants, on comprend la nécessité d'une bonne orientation et du savoir sur ce qu'on est quand on sort du lycée ; pour des élèves qui seraient, dès le lycée, en déconnexion avec

leurs familles pour cause de désaccord sur la formation à suivre (choix qui doit toujours appartenir à l'élève), permettre l'accès aux internats ou, même si c'est plus compliqué, à des appartements en ville.

-la mise en situation intellectuelle et général : être capable de se dire qu'on est un individu à part entière, qu'on va être un citoyen, un étudiant et avoir les outils pour comprendre ce qui se passe autour de soi : quel est le code du travail, quel est mon droit, mon statut...

Telles sont pour nous les missions de l'école : information, qualification, émancipation. Il serait à notre avis dramatique que l'on confonde ceci avec une liste qui dirait : « chaque jeune a besoin de faire 2 heures de sport par semaine », etc.

Question : l'UNL, comme d'autres partis dans le débat, semble s'inspirer dans ses propositions de l'étude des chronobiologistes...

Je ne pense pas qu'il y ait de problème par rapport à ça : on fait des études, des mesures sur le terrain, et les lycéens eux-mêmes nous confirment leurs conclusions et je pense que quand on mène un projet comme la réforme des rythmes scolaires on a tout intérêt à se pencher là-dessus. Je considère rationnel de notre part et de ces autres partis de s'appuyer sur la chronobiologie ; d'autre part elle apporte un argument d'autorité face à quelqu'un comme le recteur de Bordeaux qui réduit les vacances de la Toussaint à une semaine. Sur quoi se base-t-il ? On peut très bien imaginer que cela intervient juste pour faire l'économie de 3 jours de vacances qui serviront à autre chose : ici, on peut très bien lui opposer que les jeunes, au bout d'un mois et demi de cours et pour tenir jusqu'à Noël, ont besoin de deux semaines de vacances, ce qui est prouvé par ces études. C'est donc une attitude rationnelle qui, de plus, vient contrer des prises de position qui le seraient beaucoup moins.

Question : C'est en effet une attitude qui peut paraître aller de soi, cependant certaines personnes critiquent les prises de position des chronobiologistes en déclarant que les échantillons ne sont pas représentatifs, que les études ne sont pas menées « à grande échelle ».

Là où ils ont raison, c'est sur le fait qu'en France, jamais une étude de ce type sur les rythmes scolaires n'a été demandée par le Ministère, quel qu'il soit. Il a fallu que des gens comme François Testu se battent corps et âme dans leurs laboratoires et leurs universités pour avoir des équipes et travailler là-dessus, sur les rythmes, afin d'avoir des mesures chiffrées. Il n'y a donc effectivement pas énormément d'études (quelques unes ont été réalisées en partie à l'étranger) mais, ces personnes étant à la pointe dans leur domaine, je pense qu'on peut leur accorder un certain crédit. Qu'on considère qu'il n'y ait pas assez d'études, je peux être d'accord. Qu'on remette en cause le travail de scientifiques parce qu'on n'est pas d'accord avec eux, c'est qu'on a soi-même jamais fait d'études, ou qu'on est à la limite de l'honnêteté intellectuelle.

Question : L'UNL participe-t-elle à la mise en place de d'expérimentations de nouveaux horaires tels qu'envisagés par la chronobiologie ?

On ne participe pas au niveau national. Il est vrai que nous avons cette chance depuis quelques années d'avoir beaucoup d'élus aux conseils d'administration, conseils qui sont amenés à décider de l'expérimentation ou non de ces journées. Certains de nos membres dans cette situation ont proposé ces expérimentations. Maintenant, nous n'avons pas suffisamment de retour pour affirmer franchement que nous avons « participé » à ces expériences. Nous avons encore quelques progrès à faire, participer plus activement et surtout observer ce qui se passe dans les établissements où on a concrètement appliqué ce type d'expérimentation. Nous imaginons que ça marche car nous sommes dans les conseils et qu'avec des relevés ça et là, nous avons suffisamment d'éléments pour poser un projet global, mais nous n'avons pas lancé ces études directement. Aucun parti engagé dans le débat des rythmes ne peut d'ailleurs prétendre avoir mis en place ces études, d'autant plus que comme nous l'avons dit, aucune étude n'a été demandée par le Ministère.

Question : Peut-on dire que la journée scolaire actuelle est trop dense ?

Oui, c'est pour cela que nous revendiquons une journée lycéenne de 6 heures de cours maximum. Des gens qui ont 9 heures de cours par jour, c'est courant. Certes cet horaire ne s'appliquera pas tous les jours de la semaine, mais ça existe. Cela cause plusieurs problèmes. Le premier est l'heure à laquelle

on doit être au lycée, d'une part parce que cela ne correspond pas au rythme de l'adolescent et d'autre part parce qu'entre le lever et l'arrivée au lycée, il y a un moment de transport qui peut être très important, ce qui implique de se lever très tôt.

Le second est l'horaire de pause. A midi, les lycéens ont besoin d'un temps pour faire une pause, pour prendre un repas, et nous demandons pour cela une heure et demie de temps de pause, avec les moyens de faire cette pause (certains rétorquent : « Nous n'avons qu'une cour de 50 m²... »). Ce temps nous paraît également essentiel du fait que, comme nous l'avons déjà dit, apprendre ce n'est pas rester toute la journée sur une chaise, et faire une activité musicale ou sportive après les cours est tout aussi important en terme de développement pour un jeune. Quand on a une journée de 8 heures, il est très difficile de faire cela chez soi, à 20 heures après les cours. Ce sont ces considérations qui nous permettent de dire qu'une journée est trop chargée. Une journée devrait être de 6 heures de cours maximum pour pouvoir être efficace durant ces heures là, et proposer une alternance, pas seulement entre cours magistraux sur différents sujets, mais alterner avec des heures en petits groupes, des heures d'interdisciplinarité, par exemple.

Il faudrait aussi prévoir un temps derrière pour que chacun puisse participer à des activités différentes et auxquelles tous puissent accéder. On veut bien qu'il y ait énormément de jeunes en France qui fassent du sport et de la musique, mais il y en a un certain nombre aussi qui n'en font pas, parfois par désintérêt, mais aussi parfois parce que payer une licence ou une école de musique n'est pas anodin. Faire vivre un lycée dans son environnement, c'est faire venir les clubs, l'école de musique du coin, etc dans l'enceinte du lycée. Cela demande certes de désacraliser l'image du lycée, mais cela ne me dérange personnellement pas de passer un peu plus de temps au lycée si c'est un lieu ouvert que je perçois comme un lieu de vie où je peux faire plein de choses.

Question : Si j'ai bien compris, l'UNL ne préconise pas de réduction des programmes scolaires...

Disons qu'une fois de plus, nous croyons que la question des programmes est d'abord à envisager sous l'aspect pédagogique, plus que dans le large cadre des rythmes. Quand on parle de programme scolaire, il faut d'abord penser à la manière dont on enseigne : certains cours sont mieux appréhendés par les élèves quand ils sont vus à travers des travaux pratiques ou des petites classes, que quand ils sont introduits au travers de cours magistraux classiques. Et pour cela, une fois de plus, il ne faut pas rechigner à donner davantage de moyens matériels pour mettre cette pédagogie en place. Fondamentalement, l'UNL n'est pas contre des remaniements du programme scolaire, mais s'oppose à des réductions si elles constituent la réponse unique à un problème de densité de cours dans l'année, sans que les méthodes d'apprentissage censées véhiculer ce savoir n'aient été remises en question antérieurement.

Question : Quelle doit être la place des intérêts a priori secondaires impliqués dans le débat, tels que l'économie des transports ?

Voilà aussi quelque chose qui m'a amusé durant la conférence sur les rythmes scolaires à Louis Le Grand le 8 Décembre dernier. Étaient présents des syndicats d'hôtellerie, des représentants de différentes religions... Et finalement peu de place était accordée aux premiers concernés : les élèves. Je suis étonné, bien que cela soit une preuve de franchise, d'entendre des confédérations touristiques prôner que leur avis sur la question s'appuie d'abord sur leurs intérêts propres ; il est tout aussi logique que des prêtres viennent demander du temps pour le catéchisme, mais cela est clairement hors débat. Le but logique de l'état serait de concilier tous ces intérêts, et je trouve que c'est de sa part une preuve d'honnêteté que d'inviter tous ces partis si divers à la table. Maintenant, je serais outré de voir, si le rapport de la commission sortait demain, que le premier grand paragraphe soit « I) Les intérêts économiques ».

Question : le mot de la fin ?

On parle beaucoup de rythmes scolaires, qui est, il est vrai, un débat important au sein de l'école. Mais le point de vue de l'UNL est qu'il y a avant tout une question de pédagogie qu'il faut se poser, avant de réfléchir sur un sous débat que constitue l'organisation du temps de travail.

En ce qui concerne la conférence nationale sur les rythmes scolaires, l'UNL apprécie que l'on reconnaisse son rôle dans le débat, mais conserve une certaine crainte quant aux finalités du débat. Oui, le débat sur les rythmes scolaires pose une question, mais pourquoi la poser maintenant, alors que des réformes auxquelles on ne veut pas toucher en raison de leur jeunesse (réforme des lycées par

exemple), et qui posaient déjà cette question à l'époque, sont passées sans que personne ne soit consulté ?

Nous craignons finalement que, partiellement en raison de ces récentes réformes que l'on refuse de remettre en cause alors qu'elles devraient être directement concernées par le débat actuel, la concertation n'avance pas ou n'aboutisse qu'à des mouvements très marginaux. Je ne le parierais pas, mais j'entrevois l'élargissement des vacances de la Toussaint à 15 jours, et un vague remaniement des grandes vacances, rapidement avorté. Peut-être de vrais changements pourront être effectués quand un ministre posera réellement la question.